

METHODOLOGIE ET SUIVI D'UNE FICHE DE DYSFONCTIONNEMENT RESEAU INTER HOSPITALIER

Déclaration d'une Fiche de Dysfonctionnement Réseau dans le ROR

(ROR : REGION / Déclaration dysfonctionnement Réseau)

- **anonyme pour le patient**-

Réception de la fiche par le Dr BARONDEAU-LEURET

Transmission

⇒ Pour information
aux Chefs de services concernés
par les faits

⇒ Pour instruction

- aux médecins non concernés par les faits

(1 référent par département - Côte d'Or : Dr HONNART,
Saône et Loire : Dr COREGE, Yonne : Dr FRIGUI, Nièvre : Dr GUENOT)

- par le RUB de façon contradictoire si nécessaire

Etude des instructions par la commission des FDR

Présentation des FDR au GRUB

(tous les trois mois)

Validation GRUB

En fonction de l'objet

Diffusion dans le ROR/ Redmine
de la fiche traitée et validée aux :

- Médecins Chefs des Urgences, Urgentistes
- Services Qualité des établissements concernés
- Déclarant
- ARS
- Responsables des FMIH pour information territoriale

Présentation à l'un des 3 groupes
de travail du PARU :

- Gr1- AMU/ Médecine libérale/ PDSA
- Gr2- SAMU/ SMUR
- Gr3- FMIH/ GHT/ Territorialisation
des urgences